



Compte Rendu du Conseil d'Administration du 27 Mai 2015

Ordre du jour : affectation des subventions

Marc nous présente le budget prévisionnel 2015, en commençant par les activités.

Concernant l'activité ski, un important achat de matériel de fartage et d'affûtage a été fait en 2014, le besoin d'achat de matériel devrait être moins important en 2015.

L'activité voile suit le même programme que l'an dernier, et possède ainsi les mêmes demandes.

Les membres participent cette année encore au Défi Wind et sont plus nombreux que l'an dernier.

L'activité voile organise cet été des stages multisports nautiques et voile pour les enfants et les adultes.

L'activité pétanque propose d'organiser un tournoi de pétanque, et souhaite voir avec la section pilote pour pouvoir offrir des baptêmes de l'air aux vainqueurs, comme premier et deuxième lots par exemple.

Marc et Marianne nous informent qu'à partir de cette année, l'attribution de subvention CLAS passe de 30 à 25% pour la billetterie.

Les membres présents au CA se posent des questions concernant le fonctionnement de l'APACIB, il y a eu beaucoup de sorties annulées récemment, par manque d'inscrits. Le CA se demande s'il s'agit d'un problème de communication, peut être la newsletter et le site internet ne suffisent-ils pas. Il pourrait être intéressant de créer une base de données contenant les informations des adhérents, cela faciliterait notamment le travail de Claire le Bail.

Le CA se demande s'il ne serait pas judicieux de demander aux sections qu'un de leurs membres les représentent aux CA des mois de Mai et de Septembre.

S'agissant des bons dialogues, le premier pourra être demandé à l'adhésion, le second lorsque la subvention est , 3e à l'automne selon les projets.

Marc pose la question au CA de choisir entre deux possibilités de répartition de la subvention pour les sections. Doit on accorder 55€ ou 60€ par adhérent ? Voici les résultats du vote : 55€ 2 pour, 60€ 11 pour et 1 abstention.

	Nb Adhérents	Demandes	Subv 2014	Répartition 2015
Activité Squash		500,00 €	500,00 €	500,00 €
Activité Scrapbooking		300,00 €	370,00 €	300,00 €
Activité Jard Bio		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Activité Plongée		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Activité Ski		700,00 €	1 300,00 €	430,00 €
Activité Voile		1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Activité Volley		150,00 €	150,00 €	150,00 €
Activité Fitness		300,00 €	200,00 €	300,00 €
Activité Pétanque		100,00 €	0,00 €	100,00 €
Section ciné spectacle		9 500,00 €	9 000,00 €	8 500,00 €
Section foot	32	2 500,00 €	2 450,00 €	1 920,00 €
Section vélo	18	990,00 €	1 150,00 €	990,00 €
Section golf	25	1 700,00 €	1 400,00 €	1 500,00 €
Section œnologie	19	1 200,00 €	1 350,00 €	1 140,00 €
Section musique	7	150,00 €	385,00 €	150,00 €
Section VTT	10	600,00 €	770,00 €	600,00 €
Section pilotage	47	2 960,00 €	2 525,00 €	2 820,00 €
Total	158	23 250,00 €	23 150,00 €	21 000,00 €
Total à répartir		21 000,00 €	22 300,00 €	21 000,00 €
		Somme par membre		60,00 €

Tableau de répartition des subventions 2015

Après discussion sur la gestion des extérieurs, le CA décide que chaque adhérent peut faire bénéficier du tarif APACIB subventionné pour une sortie un ayant-droit « famille ».

Un non-adhérent peut participer à une sortie au tarif non-subventionné.

Les non-adhérents ne sont pas prioritaires sur les sorties, si un tirage au sort a lieu, l'adhérent et son bénéficiaire seront considérés comme indissociables.

Fin du CA à 12h45.

Le secrétaire, Benoît Teillauchet

La présidente, Marianne Mauss